



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 70796

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la réforme de la législation bancaire, avec l'arrivée des banques islamiques. En effet, l'adaptation de plusieurs règles bancaires françaises pour permettre l'implantation, notamment de fonds d'investissement venus de pays du golfe, mériterait d'être mieux expliquée, car elle ne l'a pas été et reste dans un certain climat d'incertitude, voire de dénigrement de la part, notamment des élus d'opposition, qui n'ont pas manqué de critiquer ce projet de nouvelle réglementation, sous le prétexte fallacieux, qu'elle devrait « respecter les principes de la charia ». Il s'avérerait donc nécessaire qu'une communication adéquate et explicative puisse être organisée sur ce dossier, au premier trimestre 2010. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70796

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1268

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)